

## L'ART À L'ÉCOLE



À l'occasion de la kermesse de l'école, la fresque murale réalisée par les enfants a été révélée à la population. Cette réalisation, fruit d'un travail de longue haleine, a été longuement applaudie, comme il se méritait.

L'idée d'embellir la cour de l'école a germé dans la tête des institutrices il y a environ sept ans. Voyons comment le projet a pu prendre forme :

En 1999, le projet culturel était prêt sur le papier.

En 2001, il était lancé dans le cadre d'un PAE (Projet d'Action Éducative).

2002 a été l'année de la concrétisation. Celle-ci n'a pu se faire que grâce à l'aide financière des différents partenaires : l'Éducation Nationale, la municipalité, l'association Eveil Socio-Culturel de Villers-Marmery, l'association Familles Rurales de Villers-Marmery et enfin, les parents, par le biais de la coopérative scolaire.

Pour la réalisation, madame Sylvie Plateau, une artiste-peintre professeur d'Arts Plastiques à Châlons-en-Champagne, est venue apporter son soutien au sein même des classes. Les enfants ont d'abord dessiné librement sur une feuille de petit format, puis sur une fresque collective, sur grand format, pour finir par la fresque murale.

## LE MOT DU MAIRE

### Vacances=Vigilance

Quelques mots avant que notre village et notre pays ne prennent le rythme des vacances. Il est bien connu que pendant cette période la France se trouve «paralysée» pendant deux mois, par les 35 heures et le manque de remplaçants. Dans les administrations et les entreprises nos dossiers restent à l'ombre, bien au frais, dans des bureaux désertés par leurs occupants. On appelle cela le repos du guerrier ! À méditer....

Vacances=Vigilance pour les personnes qui peuvent partir en vacances cet été, car, malheureusement, tout le monde n'a pas cette chance. Prudence donc sur les routes. Huit mille tués tous les ans, cela devient insupportable.

*suite p.2 -->*



## SOMMAIRE

Le mot du Maire .....	p. 1/2
Le Conseil vous informe :	
• Réunion du 27/05/02 .....	p. 2/3
Concert du 15 juin 2002 .....	p. 3
État Civil .....	p. 3
Rédacteurs en herbe .....	p. 4/5
Connaissance du patrimoine (photo quiz) .....	p. 6
Mots Croisés .....	p. 6
Le coin des associations :	
• Les Sapeurs Pompiers .....	p. 7
• La Commanderie du Chardonay .....	p. 7
• Familles Rurales .....	p. 8
• Les Donneurs de sang .....	p. 8
• Le Syndicat Général des Vignerons .....	p. 8
Connaissance du patrimoine .....	p. 9/10
Bien de chez nous .....	p. 11
Panneau d'information .....	p. 11
Image du passé .....	p. 12
Calendrier .....	p. 12
En bref .....	p. 12
Solution des Mots Croisés .....	p. 12
Déchèterie .....	p. 12

## L'ART À L'ÉCOLE (suite et fin)

Tous les enfants de l'école ont participé à ce travail, du plus petit au plus grand et chacun a peint son dessin sur le mur de l'école.

Le projet n'aurait pas été complet s'il n'avait été accompagné d'activités culturelles : c'est ainsi que des visites ont été organisées dans les musées de la région : musée des Beaux-Arts à Reims, musée d'Art Moderne à Troyes. Les enfants ont également étudié des œuvres d'art. Ils ont aussi appris à reconnaître des grands mouvements de peinture ou des thèmes classiques (natures mortes, paysages, ...).

Autour de ce projet, les enfants ont exposé leurs travaux à l'occasion du marché aux fleurs. Lors de la traditionnelle kermesse de fin d'année, ils ont chanté et mimé sur le thème de la fresque.

Bravo pour cette belle réalisation et bonnes vacances à tous.

---

## LE MOT DU MAIRE (suite de la page 1)

Combien de familles brisées par ces accidents meurtriers, combien de personnes privées de vacances par irresponsabilité face au volant. Vigilance également lors de votre départ ! N'hésitez pas à contacter vos voisins afin de surveiller votre maison. La solidarité peut et doit nous rendre de grands services. Vous avez également la possibilité de contacter la gendarmerie de Beaumont-sur-Vesle. En signalant votre départ, une patrouille de gendarmes passera devant votre domicile à des heures différentes pour dissuader d'éventuels rôdeurs. Je vous informe par ailleurs que notre village a connu fin juin des vols sur plusieurs voitures stationnées dans les rues et des effractions dans quelques bâtiments d'exploitation. Soyez donc vigilants. Bonnes vacances à toute s et à tous.

*Le Maire*  
*Laurent LONGIS*

---

## LE CONSEIL VOUS INFORME

### RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 27 MAI 2002

##### Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- fixe le prix de l'eau à 0.80 € le m<sup>3</sup> consommé à compter de la facturation de Juin 2003 ;
- décide de poursuivre l'indemnité de chauffage allouée à la Gérante Postale et d'inscrire une somme de 305 € au budget 2002 ;
- décide d'appliquer les taux maximum fixés par l'article 81 de la loi 2002-276 du 27 février 2002 pour l'indemnité de fonction des trois adjoints, soit 293.87 € brut par mois ;
- donne délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leurs montants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;
- ne souhaite pas intervenir dans l'immédiat sur la demande des différentes organisations syndicales qui souhaitent que les élus interdisent les cultures d'OGM et décide de revoir ultérieurement sa position suivant les décisions prises par les instances dirigeantes ;
- décide de solliciter de la D.D.A.F. une étude préliminaire sur les différentes possibilités à envisager pour l'amélioration de la qualité de l'eau ;
- décide de faire effectuer le traitement des charpentes du grenier au-dessus de l'école maternelle ;
- décide de l'aménagement du grenier au-dessus de la salle de conseil en salle d'archives ;

## LE CONSEIL VOUS INFORME

- décide de la réalisation du mur du cimetière côté Monsieur BAUDESSON ;
- décide de prévoir la fourniture de bardage bois afin de recouvrir les murs du vestiaires sportif place du Stade ;
- décide de la construction d'un atelier communal et de solliciter une subvention pour ces travaux ;
- décide de faire effectuer des extensions de réseaux eaux usées et pluviales et de solliciter une subvention pour ces travaux.

*Le Maire  
L. Longis*

### ÉTAT CIVIL

(du 11/05/02 au 01/07/02)

#### • Mariages

M. BAUDAT Christophe  
et Melle MAGNIER Valérie, le 24/05/02

M. SCILIEN Samuel  
et Melle LONCHAY Élodie, le 25/05/02

M. PRÉVOT Christophe  
et Melle LEFORT Sonia, le 29/06/02

### CONCERT DU SAMEDI 15 JUIN 2002

La Société Philharmonique de Champagne a joué quelques pièces extraites de leur répertoire, dans une église bien remplie. En première partie : L'ouverture de "La force du Destin" de Verdi et La Suite Jazz n°2 de Shostakovich. La seconde partie était plus Jazzie avec : "The Symphonie Duke", de Ellington, "Jazz Suite", de Schneider, "Harlem Nocturne", de Hagen, et "Brazil" de Barroso. En alternance, les deux chefs, B. Boulanger et L. Labiausse, dirigeaient l'orchestre. À noter, parmi les trompettistes, A. Lallement, de Mailly Champagne.



La Société Philharmonique de Champagne, appelée communément la "Philhar", est un orchestre d'harmonie de haut niveau basé à Epernay, comptant une cinquantaine de musiciens. Ce n'est qu'en 1953-54 que la "Philhar" prit ce nom, après la venue des "bois" (instruments à vent) au sein de "La Grande Fanfare Champenoise".

Cette Formation, présidée par Ghislain de Vogüé, joue, un peu partout, un répertoire exigeant et varié. Nous espérons les revoir un jour dans notre village, pour le plus grand plaisir de tous.

Rappelons que chaque année, notre village organise pour la fête de la musique, un concert le samedi précédant la date officielle. Cette fois encore, la règle n'a pas été dérogée. Sous les voûtes de l'église, la musique s'est élevée, admirablement jouée par un orchestre philharmonique de cinquante musiciens. C'est devant un public comblé et nombreux, que la «Philar» d'Épernay a joué des standards classiques, ainsi que des œuvres de jazz pendant une heure et demie pour notre plus grand plaisir. Les applaudissements ont résonné longuement et notre orchestre a même eu le droit à une «standing ovation» - une ovation debout. Il y a fort à parier que dans ce lieu consacré, même le bon Dieu a dû apprécier ce concert...

Vivement l'année prochaine !!

# RÉDACTEURS EN HERBE

Cette fois-ci, disons plutôt... ARTISTES EN HERBE !



## RÉDACTEURS EN HERBE (suite et fin)



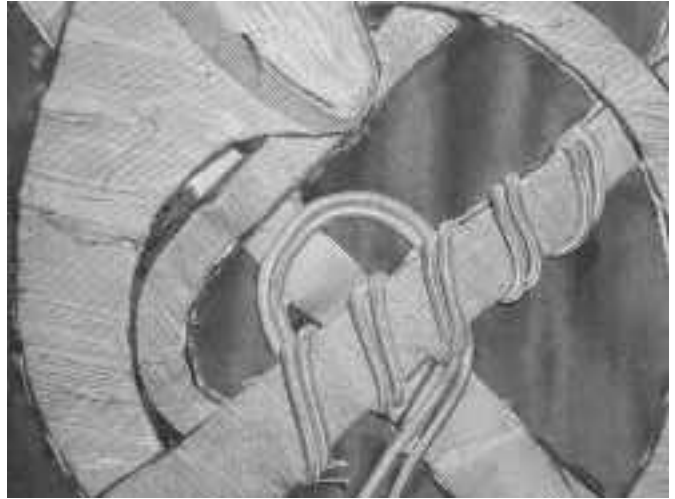
PHOTO QUIZ N°2



La réponse à notre précédente photo-quiz était "La salle polyvalente".



PHOTO QUIZ N°3



L'indice : XIX<sup>ème</sup>... Qui suis-je ?

Réponse dans le *VILLERS infos n°25*

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Sterne.
2. Espagne. Atome.
3. Gracieuse.
4. Muscles. Mea culpa.
5. Participe. Roi des juifs.
6. Mammifère d'Australie.
7. Lac. Adverbe. Conjonction.
8. Brins. Erbium.
9. Recommandé postal. Muqueuse.
10. Érodâmes.
11. Désert. Colorées.
12. Suintes. Pronom.

Verticalement

- A. Mammifère.
- B. Oiseau. Héritier. Cours d'eau.
- C. Poisson. Temps.
- D. Chercheur.
- E. Pur mais désordonné. Étoile.
- F. Partie de La Haye. Divinité. Père de Jason.
- G. Balanceras.
- H. Bouquin. Consonnance.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2							■			
3									■	■
4						■				
5		■			■					
6										
7			■		■			■		
8						■			■	
9			■							
10		■								
11				■						
12					■		■	■		

I. Ville. Gaélique. Venues.

J. Adverbe. Tendu.

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### • LES SAPEURS POMPIERS

#### INFORMATIONS

Deux nouvelles recrues s'engagent dans nos rangs. Swan DEMARNE et Marc DEVERLY sont incorporés comme Jeunes Sapeurs Pompiers au Corps de Reims. Après avoir passé les tests d'usage, ils vont suivre la formation pour rejoindre ensuite, le Centre de Villers.

Depuis plus d'un an déjà, ils participent à toutes les activités du Centre de Première Intervention local. Ils sont prêts et motivés à assurer ces futures fonctions.

Ils suivent ainsi la trace de leurs aînés. (Rémy, Emilien, Anthony, Nicolas et Maxence).

Depuis quelques mois et durant l'été, ces derniers prennent des gardes de 24 heures au Centre de Secours Principal de Reims, dans les Centres de Witry et Marchandéau. Ils "décalent" aux côtés des Professionnels Sapeurs Pompiers Rémois pour être complémentaires à l'effectif de garde. Ils pratiquent sur le terrain et mettent en œuvre leurs connaissances.

Le 14 Juillet prochain, le Maire, Laurent LONGIS remettra au cours des cérémonies officielles, 14 diplômes à son personnel Sapeurs Pompiers, justifiant les différentes formations et les qualifications reçues.

Pour marquer le devoir civique de cette journée, votre présence souhaitée rehaussera ce moment de reconnaissance à ces hommes qui se mettent au service des autres.

#### DATE À RETENIR

DIMANCHE 28 JUILLET : 39ème rallye des Sapeurs Pompiers. Départ à partir de 8h30, place de la République. Vous êtes tous invités à cette journée de détente amicale et familiale.

*Alain Hautem*

### • LA COMMANDERIE DU CHARDONNAY

La Commanderie du Chardonnay s'est réunie le samedi 22 juin 2002 pour célébrer son sixième chapitre.

Cette année, trois nouvelles confréries étaient venues se joindre à nous pour défendre la qualité du terroir et de leur terroir. Déjà pour l'an prochain d'autres confréries, qui, retenues par d'autres obligations, n'avaient pu être présentes cette année, se sont inscrites.

Parmi les nouveaux intronisés, un technicien de l'AVC bien connu dans le vignoble pour ses conseils éclairés était mis à l'honneur. Reconnaissance de la valeur des conseils pour Dominique Moncomble, ce fut ensuite la reconnaissance de la fidélité sur les exploitations de Mme Brassart, Messieurs Margaine et Loncle, où malgré les conditions climatiques, les dates et pas forcément les 35 heures pendant les vendanges, ces trois intronisés ont toujours répondu présents. Nous ne pouvons que féliciter de nouveaux messieurs Lebrun, Léonard et Tilly pour leur fidélité à Villers Marmery.

De nouvelles amitiés se sont créées avec la confrérie des Herdiers d'Ardenne, venue de Belgique pour défendre la qualité d'un bon jambon fait à l'ancienne dans la bonne tradition française, tout comme celle des Harengs Côtiers de Berck et de la Marmite d'Or des Vosges.

Ce sixième chapitre fut clôturé par un repas dansant où Champagne et bonne chère aidant, l'ambiance fut conviviale tard dans la soirée. Rendez vous est pris pour 2003...



*Gérard Boutillez*

## LE COIN DES ASSOCIATIONS (suite)

### • FAMILLES RURALES

Le bilan de ces 6 premiers mois d'activités ne peut être que satisfaisant pour les membres de notre association, avec une moyenne de 13 enfants par jour à la cantine et 11 pour les mercredis récréatifs, alors que nous n'en attendions respectivement que 8 et 5.

L'été s'annonce radieux pour les 34 enfants inscrits au centre aéré. Finalement, notre équipe d'animation a été rejointe par 7 adolescents, tous autant ravis et enthousiastes les uns que les autres de participer à la vie du centre. Les idées fusent. Chacun donne son opinion.

Nous nous devons donc de les citer une nouvelle fois dans ce Villers Infos : Stéphanie Dardenne, Alix Loiseau, Charline Hautem, Pauline Hautem, Céline Maine, Pauline Berthelémy, et notre seul et unique garçon : Marc Deverly. Grâce à leur active participation, le spectacle des enfants promet d'être grandiose.

Ce spectacle aura lieu le VENDREDI 26 JUILLET en fin d'après-midi. Il sera suivi d'un repas froid. Alors surveillez votre boîte aux lettres : tout le monde recevra son invitation, accompagnée d'un coupon de réservation pour les repas si vous souhaitez terminer cette soirée avec nous.

En ce qui concerne la rentrée de septembre, de nouvelles fiches d'inscription seront distribuées fin août aux adhérents pour la cantine et les mercredis récréatifs. La garderie ouvrira ses portes de 7h30 à 9h00. Un sondage auprès des adhérents est en cours afin de savoir si nous pourrions fermer l'étude à 18h15, au lieu de 18h30. En effet, il apparaît que pendant ce dernier quart d'heure, la fréquentation de l'étude est quasi nulle.

Un centre aéré aura lieu aux vacances de la Toussaint : du Lundi 28 au Jeudi 31 Octobre (inscriptions en 1/2 journées ou journées complètes). Les fiches d'inscriptions vous seront distribuées à la rentrée.

Votre carte d'adhérent reste valable jusqu'au 31 Décembre. Les nouvelles cartes (cartes 2003) seront en vente en fin d'année.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances. À bientôt.

*Les membres du bureau*

### • LES DONNEURS DE SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu  
le MARDI 23 JUILLET 2002  
de 17h à 20h  
SALLE POLYVALENTE  
VENEZ NOMBREUX

L'assemblée générale de l'association se  
tiendra le  
SAMEDI 20 JUILLET 2002  
à 17h  
Mairie de Verzy

*Un après-midi pétanque se déroulera le DIMANCHE 1er SEPTEMBRE  
au TERRAIN de la SUCRERIE de SILLERY*

*Isabelle et Christophe Varnet*

### • Le SYNDICAT GÉNÉRAL des VIGNERONS : section locale de Villers Marmery

Une réunion d'information avec le responsable de l' A.N.P.E. de Reims pour le recrutement de vendangeurs est prévue le VENDREDI 12 JUILLET 2002 à 17h 30, dans la SALLE DU SYNDICAT (ancienne chambre chaude).

L'Assemblée Régionale des Vendanges 2002 aura lieu le LUNDI 15 JUILLET à 14 h 30 à la SALLE DES FÊTES de Villers Marmery

*Le comité*



**À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ**  
**Recueillir les indices qui permettront de reconstituer l'histoire d'un site.**  
*(suite de l'article paru dans le VILLERS infos n° 23)*

**LA NÉCROPOLE DE VAL DE VESLE : Des squelettes qui parlent...**

Le site a été repéré grâce à la méthodologie de recherche globale sur le tracé du futur T.G.V. ; on l'a vu dans l'article précédent. Maintenant, voyons comment les fouilles ont été menées sur le site même, et quelles informations en ont été tirées.

Sachant que la nécropole est située en terrain de craie, il est facile de repérer les taches brunes : ce sont soit des tombes, soit des fosses\*, soit des chablis\*, ...

Bref, il s'y passe quelque chose.

**MÉTHODE, PHASE APRÈS PHASE, POUR CHAQUE TOMBE :**

1) nettoyage de surface : délimiter, précisément, et pour chaque tombe, la profondeur de travail.

2) dessin du relevé au 1/10 ème

3) détermination de la tranchée axiale : fouille rapide menée en profondeur selon une ligne centrée sur la tombe ; permet de déterminer les outils à employer pour le dégagement des vestiges (le choix s'étend de la petite cuillère à la pioche, suivant la profondeur et le matériau enrobant les vestiges.)

Établissement de la coupe stratigraphique\* : le dessin de la superposition des différentes couches de terre, cailloux, os, fragments, etc..., permet de garder un souvenir de l'endroit avant sa destruction (fouilles) et de décrire l'histoire du lieu. Le géologue lit les couches formées lors des événements naturels (inondations, tempêtes, ...). L'archéologue lit les traces laissées par l'homme. La conjonction des deux lectures détermine l'ordre dans lequel les couches se sont superposées, puis permet de dater l'époque de constitution de chaque couche.

Les traces de comblement sont repérées : leur texture est étudiée. Cela permet de connaître la rapidité du comblement, et même l'histoire de la sépulture. En effet, grâce à l'examen minutieux des objets, leur inclinaison, leur position par rapport aux corps, on peut deviner, par exemple, si le toit de la tombe s'est effondré en écrasant l'objet ou si l'objet s'est cassé en basculant avant d'être recouvert tardivement par des éboulis. On peut, également, reconnaître les traces de pillages dont les méthodes différaient suivant les époques.

4) dégagement complet du squelette : avec les outils les plus fins afin de ne pas déplacer le mobilier ou les os, quelquefois en équilibre instable. Il faut, alors, observer et noter en élaborant des dizaines de documents. Le relevé complémentaire est alors fait. Le plan détaillé est ensuite élaboré d'après les photos numériques, et tous les éléments visibles dans la tombe sont numérotés sur l'image. L'archéologue anthropologue étudie l'anatomie humaine et fait une "fiche" par squelette. Il détermine déjà à ce stade s'il s'agit d'adulte homme ou femme, ou enfant, accidenté ou mort paisiblement.

5) démontage du squelette, méticuleusement, chaque partie du corps humain étant regroupée dans des sacs en plastique répertoriés. En quelque sorte et pour résumer, les fouilleurs livrent au laboratoire le squelette en kit avec la notice de montage.

6) une fois tous les éléments recueillis, ils bénéficient d'une étude poussée en labo, et les "Grands Travaux" peuvent commencer...

**CE QUE L'ON PEUT DÉJÀ SAVOIR ...**

D'après les connaissances générales, et sur le site en particulier, on peut définir peu à peu les êtres humains de l'époque. Face au cliché erroné du "Beau Grand Gaulois Blond", il s'avère que la population était aussi diversifiée que maintenant : petits, grands, fins, trapus, etc.

Par contre, l'observation sur le site de la nécropole, ne nous renseigne pas sur le mode de vie alentour, ni sur le type d'occupation du sol. Il n'est pas représentatif car on dénombre peu d'enfants, et tous les celtes de l'époque n'avaient pas droit à la sépulture ! Quel sort était réservé aux autres ? En règle générale, on a peu de connaissances sur les rites et croyances religieuses car on ne retrouve pas de monument en pierre, sauf quelques stèles.

Ici, c'est donc un cimetière de l'Age du Fer, IIIème siècle Av. J-C., de type assez courant, étendu, dont les gens de l'époque ont fait un usage intensif. La nécropole est organisée en sous-espaces, délimités par un

## CONNAISSANCE DU PATRIMOINE (suite et fin)

semblant de chemin linéaire orienté Nord Ouest-Sud Est. Là, le laboratoire prendra le relais pour déterminer d'après l'étude des os si les groupes de sépultures sont liés à des familles ou des clans, ou encore des soldats autour de leur chef.

Deux ou trois bâtiments ont été repérés, proches de la voie d'accès des services à l'autoroute, grâce aux traces de fondations des pieux de bois : étaient-ils liés à la nécropole ? étaient-ils dédiés à un culte mortuaire ? ou totalement étranger ?

Les tombes, elles, sont de type simple, quelques-unes vers l'entrée de la fouille avaient un enclos (traces de fondations).

Certaines tombes sont richement meublées : vases et pots en céramique, avec gobelets pour boire, bijoux (colliers, torques\*, bracelets). Dépôts alimentaires : 1 à 8 par tombe.

Présence de quartiers d'animaux (gigot ou jambon), souvent à droite près de la tête, en guise d'offrande ou pour assurer un séjour paisible au défunt, probablement. Ils étaient soit posés à même le sol, soit dans des écuelles. L'équipement du défunt traduit pour partie son statut social.

Position des squelettes : tête à l'ouest, décubitus dorsal. Globalement les corps sont associés deux à deux : soit les corps ont été enterrés en même temps, soit décalés dans le temps. La position des squelettes renseigne sur cette histoire propre à chaque tombe : soit le premier corps est poussé sur le côté pour faire de la place au second, soit les corps sont superposés.

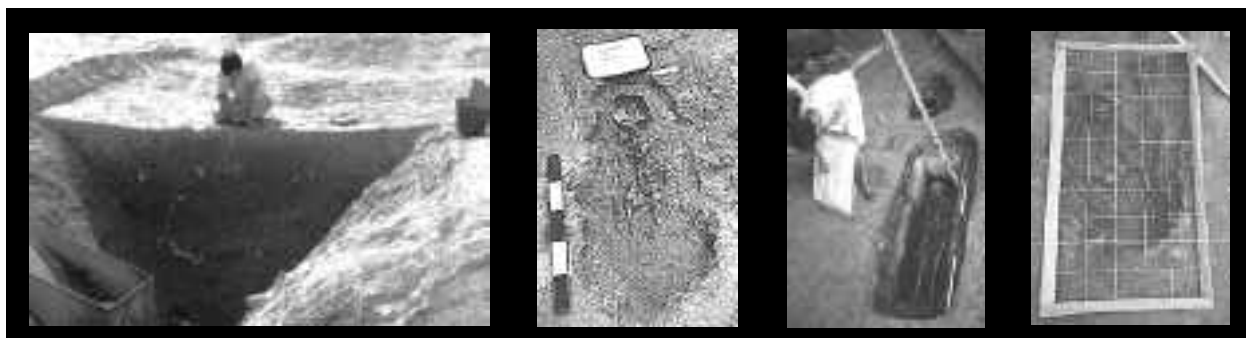
Mode d'inhumation : le corps est le plus souvent habillé ou enveloppé dans un linceul (présence de fibules), laissé dans le vide de la tombe. Il n'y a pas de terre à même le corps, elle est jetée sur un couvercle de bois. Certaines tombes possédaient des coffrages en bois, sur les quatre côtés afin d'éloigner la terre du défunt. Mais le bois n'étant pas durable, il s'écroulait laissant la terre envahir le squelette et ses parures. C'est pourquoi les fouilleurs ont, aujourd'hui, tant de mal à dégager les indices archéologiques.

Les études en laboratoire compléteront les informations. Attendons de lire le "rapport de fouille".

L'archéologie, c'est une multitude de spécialistes qui travaillent sur le terrain, dans les avions, les bureaux, les bibliothèques et les laboratoires, pour que ce patrimoine local, en complément d'autres sites étudiés, devienne notre Histoire. Conserver le passé et le transmettre aux générations futures ...

### LEXIQUE :

- chablis = arbre ayant basculé avec sa motte de racines.
- fosse = trou régulier destiné au stockage du grain = silo à grains. Par opposition au grenier qui était un bâtiment aérien fondé sur quatre poteaux.
- stratigraphie : du grec -strati = couche et -graphie- = écriture.
- torque : le torque est porté au cou, par les femmes, comme insigne distinctif de son appartenance à un groupe. Le nom dérive du latin *torques* qui signifie : tordu ou torsadé.
- fibule : ancêtre de l'épingle à nourrice, servant à fermer le linceul. De matériau plus noble que le fer, elle est alors un bijoux dont la fonction reste de fermer ou de maintenir le plissé du vêtement. L'étude de leur forme et de leur décor constitue des critères privilégiés de classement en chronologie et traduit une évolution des modes et des goûts.



### POIRES AU CHAMPAGNE

- Pocher les poires épluchées et citronnées dans un sirop composé d'une 1/2 bouteille de Champagne, d'un 1/2 litre d'eau, 500 g de sucre, laisser refroidir dans la cuisson.
- Égoutter les poires sur un linge. Les dresser dans une coupe en nougatine préalablement garnie de glace vanille. et verser dessus le Sabayon au Champagne.

Pour faire celui-ci :

- mettre dans une casserole 3 jaunes d'œufs, 100 g de sucre en poudre. Travailler avec un fouet pendant une minute, ajouter 3 dl de Champagne. Fouetter sur un feu doux jusqu'au moment où l'appareil fait le « ruban ».

• Ingrédients pour 4 personnes :

- 1 kg de poires
- 600 g de sucre en poudre
- de la glace à la vanille
- 3 jaunes d'œufs
- 1 coupe en nougatine ou 4 petites
- 1 citron
- 1 bouteille de Champagne.



*dessert d'été servi au restaurant «Le Taillevent», à Paris*

### PANNEAU D'INFORMATIONS



Après de nombreuses réunions, après des heures et des heures et des aller-retour sans fin chez l'infographiste, le panneau d'information réalisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims est enfin en place.

Destiné à informer les fournisseurs et autres visiteurs, il leur permettra de retrouver facilement les artisans et manipulant du village.

Vous pourrez le voir de près sur la place du village.

## IMAGE DU PASSÉ...



Cette photo paraîtra dans la brochure "Mémoire d'un siècle"... prévue courant 2002

### LE CALENDRIER

**Vendredi 12 juillet à 17h30, salle du syndicat :**  
Réunion d'information du S.G.V. avec l'A.N.P.E. de Reims.

**Lundi 15 juillet à 14h30, salle polyvalente :**  
Assemblée régionale des vendanges 2002 (SGV).

**Samedi 20 juillet à 17h, à la mairie de VERZY :**  
Assemblée Générale de l'amicale des donneurs de sang.

**Mardi 23 juillet de 17h à 20h, salle polyvalente :**  
Collecte de sang.

**Vendredi 26 juillet en fin d'après-midi, salle polyvalente :**  
Spectacle marquant la fin du centre aéré, suivi d'un repas froid.

**Dimanche 28 juillet à partir de 8h30, place de la république :**  
39ème rallye des Sapeurs Pompiers.



**Dimanche 29 septembre :**  
Virade de l'espoir 2002

### EN BREF...

#### FÊTE PATRONALE 2002

Pour la fête patronale, un grand spectacle est organisé place de la mairie le dimanche 4 août.

Lili White sera cette année l'invitée de notre village. Cette blonde aux yeux bleus, pleine de charme, nous fera découvrir ou redécouvrir les grands moments des années soixante, dans un show de plus d'une d'heure.

Lili White a l'art de faire danser et chanter les foules sur les standards du rock'n roll. Avec sa voix chaude et sensuelle elle interprétera les tubes de cette époque, de Richard Anthony à Sheila, de Petula Clark à Dave, et bien d'autres encore. Lili White plonge le public jeune et moins jeune au cœur de cette époque dans un spectacle détonnant.

À ne manquer sous aucun prétexte !!!

### Solution des mots-croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	H	I	R	O	N	D	E	L	L	E
2	I	B	E	R	I	E		I	O	N
3	P	I	M	P	A	N	T	E		
4	P	S	O	A	S		A	V	E	U
5	O	R	I		I	N	R	I		
6	P	H	A	L	A	N	G	E	R	S
7	O	O		L		O	U	E	T	
8	T	I	G	E	S		E	R		R
9	A	R		U	T	E	R	I	N	E
10	M		A	R	A	S	A	M	E	S
11	E	R	G		R	O	S	E	E	S
12	S	U	E	S		N			S	E

#### DÉCHETTERIE

(Centre d'Apport Volontaire de Trépail)

**Lundi : de 14h à 18h**

**Mercredi**  
**Vendredi** | **de 9h à midi**  
**Samedi** |

(HORAIRE D'ÉTÉ)